

# Programme d'apprentissage en milieu de travail pour le métier de Préposée **D'AIDE À DOMICILE**

CHÈRES COMPAGNES, CHERS COMPAGNONS,

Vous trouverez dans la trousse de la compagne tout ce qui est nécessaire pour votre travail de compagne et de compagnon. Il s'agit du :

1



## Bilan des compétences

### Que devez-vous en faire?

Le *Bilan des compétences* sert à évaluer les compétences des préposées d'aide à domicile qui s'inscrivent au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). Ce bilan des compétences va ensuite permettre de : 1) planifier l'apprentissage des préposées; 2) reconnaître certaines ou l'ensemble des six compétences. Des consignes claires et précises vous sont données au tout début de la grille *Bilan des compétences*.

2



## Carnet d'apprentissage

### Que devez-vous en faire?

Le *Carnet d'apprentissage* appartient à la préposée qui s'inscrit au PAMT. Vous aurez à le compléter en compagnie de la préposée inscrite au PAMT, au fur et à mesure de son apprentissage.

3



## Guide à l'intention de la compagne d'apprentissage

### Que devez-vous en faire?

Le *Guide à l'intention de la compagne d'apprentissage* constitue votre principal outil de travail. Tout au long de l'apprentissage de la préposée ou de la reconnaissance de ses compétences, vous pourrez vous y référer. À propos du guide, trois choses sont à retenir :

- a En introduction, vous retrouverez une série de **consignes** qui vous permettront de bien comprendre votre rôle. Ces consignes sont un complément à la formation de deux jours que vous avez reçue.
- b Pour chacun des modules, on retrouve des **mises en situation** et des **quiz**. Il ne faut surtout pas hésiter à les utiliser!
- c Enfin, pour chacun des modules nous vous proposons une série de **textes**, de **listes de symboles**, de **trucs du métier**, auxquels vous pouvez au besoin vous référer.

**Le tout est convivial et facile d'usage!**

Tout ça vous semble peut-être volumineux? Mais ne vous en faites pas : **vous n'avez pas à lire tous ces documents mot à mot**. Il faut plutôt les voir comme des documents auxquels vous vous référez si nécessaire.

**Il ne faut surtout pas perdre de vue que le programme d'apprentissage en milieu de travail se base d'abord et avant tout sur l'expertise de la compagne.**

Bonne chance dans votre rôle de compagne et de compagnon pour le métier de préposée d'aide à domicile.